

LA CHARTE DU BON COLON

Comme chaque année, cher-ères colons de l'édition 2026, nous t'invitons à signer cette charte.

Pour nous, la colonie Ste-Thérèse est un lieu privilégié de rencontres, de découvertes et de partage entre enfants de tous horizons. C'est aussi l'engagement bénévole d'une équipe de moniteurs et monitrices qui s'investissent pour te proposer des activités variées et de beaux souvenirs.

Cette charte a pour but de poser un cadre clair afin que chacun puisse vivre cette semaine dans le respect et la bonne humeur. Il s'agit d'engagements réciproques entre toi et l'équipe d'encadrement.

Ordre et hygiène

Tu t'engages à :

- Respecter la propreté des lieux, en particulier des toilettes.
- Prendre une douche quotidienne.
- Garder tes affaires personnelles en ordre.



De notre côté, nous nous engageons à :

- T'accompagner dans les tâches de rangement et de nettoyage.
- T'aider à retrouver tes affaires en cas de perte.

Matériel

Tu t'engages à :

- Respecter le matériel mis à ta disposition.
- Le partager avec les autres.
- Le ranger après utilisation.
- Respecter le chalet dans lequel nous vivons pendant ces 7 jours.



De notre côté, nous nous engageons à :

- Mettre à ta disposition des jeux, du matériel de sport et des activités variées.
- Réparer ou remplacer le matériel en cas d'incident involontaire.

Relations avec les autres

Tu t'engages à :

- Respecter les autres enfants et leurs affaires.
- Partager et faire preuve de bienveillance.
- Ne pas utiliser la violence pour résoudre un conflit.
- Respecter le sommeil de tes camarades et des moniteurs.



De notre côté, nous nous engageons à :

- Être à ton écoute lorsque tu en as besoin.
- T'accompagner et jouer un rôle de médiateur en cas de conflit.

Le bon climat dépend de chacun. Ensemble, faisons en sorte que ces 7 jours soient une belle expérience pour tous !

Merci de lire attentivement cette charte et de nous la remettre signée à ton arrivée au camp, le samedi 11 juillet 2026.

Colon/Colone : _____

Direction : _____